



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 13 December 2024

Version mise à jour, date de publication antérieure: 15 November 2016

Gabon

Chute du Fleuve Ivindo



Date d'inscription	2 February 2009
Site numéro	1852
Coordonnées	00°05'05"N 12°22'09"E
Superficie	103 333,69 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Localisé entre l'Ogooué-Mindo et l'Ogooué-Lolo, en aval de Makokou, le parc National de l'Ivindo a une superficie de 3000km², il est caractérisé par des Forêts guinéo-congolaises denses et humides, forêts ripicoles inondables et marécageuses. Par ailleurs, le site constitue le réservoir d'une importante faune, en particulier la faune ichtyologique, mais aussi la faune terrestre. Sur le plan faunistique, c'est une riche faune de mammifères, de poissons et de papillons. Sur le plan géomorphologique, le site se caractérise par un relief ancien, constitué de roches cristallines datant de l'Archéen (2,7 à 3,4 milliards d'années). Il s'agit d'une vaste pénéplaine d'environ 500 mètres d'altitude moyenne, vallonnée dans sa partie centrale et entaillée par de nombreuses vallées favorisant le maintien d'un réseau hydrographique dense. Quant au climat, c'est de type équatorial de transition de la zone australe, avec deux saisons bien marquées : la saison sèche dure de juin à août, et la saison des pluies s'étire de septembre à mai. Les précipitations annuelles sont de l'ordre de 1700 mm. L'hydrographie est commandée par le fleuve Ivindo, un des principaux affluents de la rive droite de l'Ogooué. Ce fleuve a de nombreux affluents sur les deux rives. Sur le plan des ressources biologiques, en dehors du vaste couvert forestier qui forme de grands massifs forestiers, ce milieu concentre aussi d'importantes forêts marécageuses.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur responsable

Institution/agence	Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) , Direction Générale des Écosystèmes Aquatiques
Adresse postale	Agence Nationale des Parcs Nationaux B.P. 20379 Libreville (Gabon) Direction Générale des Écosystèmes Aquatiques B.P. 3903. Libreville-Gabon

Autorité Administrative nationale Ramsar

Institution/agence	Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN)
Adresse postale	B.P.: 3903 Libreville, Gabon

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année

Jusqu'à l'année

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

(Mise à jour) For secretariat only. This update is an extension

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Non évalué

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<3 fichier(s)>

Former maps

Description des limites

Limites nord : limite naturelle des bassins versants, limite administrative (département de la Mvoug) limite artificielle (Route Nationale 4)
 Limite est : limite naturelle de bassin versant, limite administrative provinciale (Province de l'Ogooué Lolo)
 Limite sud : limite naturelle de bassin versant, limite administrative (Département de la Lopé)
 Limite ouest : limite naturelle de bassin versant, limite administrative (Département de la Mvoug)
 Plusieurs activités sont exercées dans le site, nous retrouvons deux forêts communautaires autour du site, une au Nord et l'autre au Sud, nous avons aussi les permis forestiers autour du parc à savoir à l'Est, l'Ouest, le Nord et le Sud. Les permis miniers au Sud et le permis agricole seulement à l'Ouest

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIC

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Freshwater Ecoregions of the World (FEOW)	système des Forêts congolaises

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Le site est constitué du fleuve Ivindo, affluent de la rive droite de l'Ogooué, avec leurs riches habitats. Les chutes de la Djidji, de Kongou et de la Mingouli qui en dérivent se succèdent sur un linéaire de 125 kilomètres et constituent le plus imposant relief accidenté sur les vieux plateaux du nord-est. Elles avoisinent une cinquantaine de mètres de haut. Ces biomes attirent des pachydermes tels que: hippopotames et éléphants. A la périphérie du site, ces rivières et fleuves sont favorables à la pratique de la pêche de subsistance pour les populations riveraines. Il donc constitue une vaste pénéplaine avec des vallées au centre qui maintient un réseau hydrographique dense. On y trouve des exemples représentatifs de cours d'eau, cascades, rapides et marais du Gabon (Agence Nationale des Parcs Nationaux, 2020). Le Site Ramsar est traversé et drainé par trois rivières: l'Ivindo, la Djidji et la Langoué qui se jettent toutes dans l'Ogooué en amont de Booué (Jean Pierre Vande Weghe, 2013) coupé par une succession de rapides et de chutes dont les deux plus importantes sont celles de Kangou (50 m) et de Mingouli (48 m). Le débit de l'Ivindo est minimal en Août et septembre, maximal en novembre et avril-mai (Jean Pierre Vande Weghe, 2013).

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Certaines espèces menacées sont présentes dans le site Ramsar telles que : L'hylochère (*Hylochoerus meinertzhageni*) ; le Chimpanzé commun (*Pan troglodytes*) ; Le bongo (*Tragelaphus euryceros*) et le céphalophe d'Olgilbyi, le Crocodile nain, *Osteolaemus tetraspis* et le Crocodile à long museau, *Mecistops cataphractus* (Jean Pierre Vande Weghe, 2013).

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

Trois des 5 espèces d'oiseaux endémiques des plaines du Cameroun et Gabon ont été enregistrées dans le Parc de l'Ivindo. Il s'agit du Batis minima, *Hirundo fuliginosa* et *Malimbus racheliae*. De plus, 190 sur 201 des espèces d'oiseaux d'eau du biome Congo-Guinéen, qui se trouvent au Gabon ont été enregistrées sur ce site. Il s'agit de *Agelastes niger*, *Guttera plumifera*, *Fringilla lathami*, *Bostrychia rara*, *Tigriornis leucolopha*, entre autres. De nombreuses espèces animales et végétales diversifiées participent au maintien de la diversité biologique du site, en raison des interactions existant entre elles. On y trouve des Césalpinioïdées telles que l'Eyoum (*Dialium guineense*), le Béli (*Paraberlinia bifoliata*), le Mvingui (*Distemonanthus benthamianus*). Comme Mimosoïdées on note le Dabéma (*Piptadeniastrum africanum*), et le Nieu (*Filaeopsis discophora*). D'autres espèces de la famille des papilionoïdées telles que le Padouk (*Pterocarpus soyauxii*), Wengué (*Milletia laurentii*), Sorro (*Scyphocephalum ochocoa*), Niové (*Staudtia kamerunensis*), l'Illomba (*Pycnanthus angolensis*) y sont très présentes.

- Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Une espèce endémique *Synodontis abditus* vit, et trouve les conditions de vie propices à sa survie seulement au sein de la rivière Ivindo (De Weirdt et al, 2021). Le site Ramsar abrite également une espèce d'oiseau endémique le pririt de Vereaux (*Batis minima*) (Agence nationale des parcs nationaux, 2020).

- Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

Les chutes et rapides sur l'Ivindo renferment des espèces bien adaptées aux eaux courantes comme *Nannocharax* sp., des *Labeo* spp., et surtout les amphiliidés tels que *Atopochilus savognani* et *Doumea typica*. Les gobiidés sont représentés par *Sicydium brevifile*, vivant aisément sur substrat rocheux. On rencontre aussi des mormyridés dont certains travaux (Vande Weghee, 2006) ont montré le véritable laboratoire de la spéciation des mormyridés de ce milieu, divers alestiidés du genre *Brycinus* et le distichodontidé (*Distichodus hypostomatus*). Les Barbeaux sont représentés par *Barbus batesii* et *Barbus micronema*.

Critère 9: >1% de la population non-aviaire

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Le Crocodile nain, (*Osteolaemus tetraspis*) et le Crocodile à long museau (*Mecistops cataphractus*) dans le site Ramsar (Christy et al., 2008).

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
Plantae								
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Dialium guineense</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Distemonanthus benthamianus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Millettia laurentii</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Piptadeniastrum africanum</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Pterocarpus soyauxii</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Pycnanthus angolensis</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Scyphocephalum mannii</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Staudtia kamerunensis</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		

important in maintaining the geographic range of a plant species/community + outstanding variety of species present

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
Autres																	
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Mecistops cataphractus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		1	CR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Osteolaemus tetraspis</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1		1	VU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Pan troglodytes</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Poissons, mollusques et crustacés																	
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Atopochilus savorgnani</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Barbus bynni</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Doumea typica</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Labeobarbus micronema</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Oiseaux																	
CHORDATA/ AVES	<i>Agelastes niger</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Aves</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ AVES	<i>Batis minima</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Une espèce endémique <i>Synodontis abditus</i> vit, et trouve les conditions de vie propice à sa survie seulement au sein de la rivière Ivindo (De Weirdt et al, 2021).Le site Ramsar abrite également une espèce d'oiseau d'oiseaux endémique le pririt de Vereaux (<i>Batis minima</i>) (Agence nationale des parcs nationaux, 2020).
CHORDATA/ AVES	<i>Bostrychia rara</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ AVES	<i>Francolinus lathami</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ AVES	<i>Guttera plumifera</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ AVES	<i>Malimbus racheliae</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ AVES	<i>Ptyonoprogne fuligula</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ AVES	<i>Tigriornis leucolopha</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

important for birds + important for fishes + supports endemic bird species

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Éléphants	<input checked="" type="checkbox"/>	L'éléphant de forêt d'Afrique est plus petit que son homologue de la savane, mais il est essentiel à la survie de la forêt tropicale de l'Afrique centrale. Au Gabon, 11.000 éléphants de forêt d'Afrique ont été tués entre 2004 et 2012.	Les éléphants sont menacés par les braconniers, qui les abattent pour ne revendre que leurs défenses prisées par les Asiatiques. La convoitise que suscite l'ivoire a réduit de 62 % la population de cette espèce.

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Les caractéristiques écologiques sont les suivantes : - Le fleuve a développé un réseau en forme d'entonnoir, à la faveur de la forte tectonique cassante, avec des failles conjuguées. Cela a pour conséquence l'existence de nombreux rapides, cascades, et défilés sur le site. - C'est un milieu qui est propice à une ressource halieutique bien adaptée à ces milieux. C'est le cas des *Nannocharax* sp., des *Labeo* spp., et surtout les amphiliidés tels que *Atopochilus savognani* et *Doumea typica*. Les gobiidés sont représentés par *Sicydium brevifile*, vivant aisément sur substrat rocheux. On rencontre aussi d'importantes espèces de mormyrinés, divers alestidés du genre *Brycinus* et le distichodontidé (*Distichodus* sp.). Les Barbeaux sont représentés par *Barbus batesii* et *Barbus micronema*. - La végétation comprend une très grande diversité d'essences et d'espèces parmi lesquelles celles des forêts matures, des forêts jeunes, des forêts à marantacées, des plantes herbacées, mais aussi quelques clairières, etc. Il existe aussi des spécificités liées à l'endémisme de certaines espèces. D'autre part, une grande partie de ces forêts de terre ferme sont anciennes. La famille la mieux représentée à la fois par le nombre d'espèces et le nombre d'individus est incontestablement celle des légumineuses. Elles représentent plus de 30% de toutes les essences recensées à ce jour. Elles se partagent en trois sous familles distinctes : les césalpinioïdées, les mimosoïdées, et les papilionoïdées. - La faune terrestre comprend une très grande concentration du gibier, certainement sur le site et la région, la plus importante du pays. Cela concerne aussi les éléphants (*Loxodonta africana*), les gorilles (*Gorilla gorilla gorilla*), les chimpanzés (*Pan troglodytes*), les céphalophes (*Cephalophus callipygus*, *Cephalophus dorsalis*, *Cephalophus leucogaster*, *Cephalophus monticola*, *Cephalophus nigrifrons*, *Cephalophus ogilbyi*, *Cephalophus silvicultor*), les pangolins (*Phataginus tricuspis*, *Uromanis tetradactyla*), le potamochère (*Potamochoerus porcus*). - Parmi les oiseaux, on rencontre assez régulièrement le cormoran africain (*Phalacrocorax africanus*) qui aime pêcher à proximité des rapides. Parmi les ardeidés, les espèces les plus fréquentes sont le héron garde bœufs (*Bubulcus ibis*), le héron goliath (*Ardea goliath*), le héron strié (*Butorides striatus*), l'aigrette garzette (*Egretta garzetta*), et le crabier chevelu (*Ardeola ralloides*).

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents	Djidji	1	12000	Représentatif
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers		3		
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents		2		

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Afrostryax lepidophyllus</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Alstonia boonei</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Annona muricata</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Anonidium manii</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Antrocaryon klaineianum</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Aucoumea klaineana</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Baikiaea robynsii</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Baillonella toxisperma</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Baphia leptobotrys</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Berlinia bracteosa</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Bulbostylis laniceps</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Canarium schweinfurthii</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Celtis tessmannii</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Coelocaryon preussii</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Coula edulis</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Cylicodiscus gabunensis</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Cyperus papyrus</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Dacryodes buettneri</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Dacryodes normandii</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Desbordesia glaucescens</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Dichostemma glaucescens</i>	

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Didelotia africana</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Duguetia confinis</i>	
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Eleocharis variegata</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Entandrophragma angolense</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Entandrophragma candollei</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Entandrophragma utile</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Erythrophleum ivorense</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ficus asperifolia</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Gardenia imperialis</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Gilletiodendron pierreanum</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Greenwayodendron suaveolens</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Greenwayodendron suaveolens gabonica</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Guibourtia tessmannii</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Hymenodictyon biafranum</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Irvingia gabonensis</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Klainedoxa gabonensis</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Lophira alata</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Nauclea diderrichii</i>	
TRACHEOPHYTA/POLYPODIOPSIDA	<i>Nephrolepis biserrata</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Pachyelasma tessmannii</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Pancovia turbinata</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Panda oleosa</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Pentaclethra eetveldeana</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Pentaclethra macrophylla</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Pentadesma butyracea</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Petersianthus macrocarpus</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Plagiostyles africana</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Santiria trimera</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Scorodophloeus zenkeri</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Spathodea campanulata</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Testulea gabonensis</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Tetraberlinia bifoliolata</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Tieghemella africana</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Uapaca guineensis</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Uapaca heudelotii</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Uncaria africana</i>	
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Zanthoxylum heitzii</i>	

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition / endémisme/autre
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Cephalopus callipygus</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Cephalopus dorsalis</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Cephalopus leucogaster</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Cephalopus nigrifrons</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Cephalopus ogilbyi</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Cephalopus silvicultor</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Hylochoerus meinertzhageni</i>			
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Potamochoerus porcus</i>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Barbus camptacanthus</i>			

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Barbus guirali</i>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Barbus holotaenia</i>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Barbus jae</i>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Clariallabes brevibarbis</i>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Distichodus notospilus</i>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Epiplatys multifasciatus</i>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Hemichromis fasciatus</i>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Hemistichodus vaillanti</i>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Microsynodontis batesii</i>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Neolebias trewavasae</i>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Neolebias unifasciatus</i>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Opsaridium ubangiense</i>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Phenacogrammus aurantiacus</i>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Xenocharax spilurus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Actitis hypoleucos</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Anthreptes aurantius</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Ardea goliath</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Ardeola ralloides</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Bostrychia hagedash</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Bostrychia olivacea</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Bubulcus ibis</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Butorides striata</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Egretta garzetta</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Glareola nuchalis</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Haliaeetus vocifer</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Hirundo nigrita</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Hirundo rustica</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Megaceryle maxima</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Motacilla aguimp</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Motacilla alba</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Motacilla clara</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Muscicapa cassini</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Pandion haliaetus</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Podica senegalensis</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Pteronetta hartlaubii</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Riparia riparia</i>			

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Tringa glareola</i>			
CHORDATA/AVES	<i>Tringa ochropus</i>			

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
A: Climat tropical humide	Am: Tropical de mousson (Brève saison sèche; fortes pluies de mousson les autres mois)

la région est soumise à un climat équatorial de transition de type austral, avec deux saisons de pluie et deux saisons sèches (du 15 décembre au 15 février, la petite saison sèche ; du 15 février au 15 mai, la petite saison des pluies ; du 15 mai au 15 septembre, la grande saison sèche ; du 15 septembre au 15 décembre, la grande saison des pluies). Les précipitations moyennes annuelles sont de l'ordre de 1700 mm. Les températures moyennes sont de 23,9°C à makokou, avec un minimum mensuel de 21,7°C en juillet, et un maximum mensuel de 25°C en avril. Les variations saisonnières sont de l'ordre de 3,3°C. L'insolation est relativement faible ; la station de Makokou enregistre une moyenne 1485 heures.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

4.4.3 - Sol

Minéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

les matières altérées constituent les dérivées des roches cristallines sous la protection du couvert végétal dense et humide, formant la kaolinite (sol ferrallitique jaune, argileux, qui contient plus de 60% d'argile, et très profond). Il ne contient pas de concrétions ferrugineuses, sauf en profondeur. Sa structure est très fine et sa perméabilité est relativement bonne ; mais c'est un sol très acide et très pauvre sur le plan chimique. Il est aussi assez fragile et, lorsque le couvert forestier est défriché, il s'altère très vite. On trouve aussi des structures argilo-sableuses, associés aux concrétions ferrugineuses sous forme de dalles. Enfin, dans les fonds de vallée existent des sols hydromorphes, situés généralement à moins de 50 cm de profondeur. Ils sont caractérisés par la présence de gleys avec taches grises, vertes ou bleuâtre.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Dans le système hydrologique de l'Ivindo, l'année se partage en deux saisons une saison d'abondance allant d'octobre à juin, et une saison de basses eaux allant de juillet à septembre. L'écoulement est totalement calé aux rythmes et saisons pluviométriques. Le premier caractère essentiel des crues, eu égard à l'abondance des précipitations dans le pays, est leur faiblesse relative. Le facteur principal est la densité du couvert forestier qui atténue considérablement les concentrations des eaux de ruissellement, et l'inexistence de grands reliefs imposants. Deux facteurs déterminent les phases d'étiage : les régimes pluviométriques et les capacités de rétention d'eau des bassins versants. Ce qui explique que pendant la saison sèche, les cours d'eau sont alimentés uniquement par les vidanges des nappes alluviales et souterraines ; les pertes par évaporation diminuent sensiblement du fait des températures relativement basses entre juin et septembre.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.7 - Salinité de l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Produits non alimentaires des zones humides	Autre	

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

L'art et la sculpture constituent incontestablement une des valeurs culturelles de ce site, à travers la poterie et la céramique. De nombreuses sculptures ont été récemment découvertes dans la région de Makokou. Une arme rituelle très ancienne aussi bien chez les peuples Kota et Fang (le couteau de jet en tête de calao, avec son fourreau) constitue l'arme emblématique de la danse du masque Mungunda, un monstre sorti des eaux, hybride de la tortue, du varan et de l'oiseau.

Le site constitue également le domaine du peuple Kota (un ensemble de groupes ethnolinguistiques plus ou moins apparentés), où la décentralisation du pouvoir est très poussée.

Des pratiques rituelles comme la circoncision des garçons, et le culte des ancêtres basé sur la préservation des ossements des défunts, sont d'éléments qui déterminent la particularité de ce site sur le plan culturel. Des cérémonies comme celles de la confrérie du Ngoye (la panthère), à l'occasion des cérémonies de circoncision ou de danses de guérison, utilisant le masque Emboli chez les Kota, donne une dimension de la valeur culturelle de ce site. Sur le plan de l'art funéraire, on utilise souvent des reliquaires ou bwètè, des figures très plates, recouvertes de fils ou de plaques en cuivre et représentant le visage d'un ancêtre. Ce rituel est pratiqué par le peuple Ossyéba de la région de Booué.

- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Lors de la construction du chemin de fer, des travaux de terrassement ont favorisé la découverte des pierres taillées sur jaspes, manifestement rapportées par l'homme (le contexte géologique de ce milieu est essentiellement granito-gneissique). Les découvertes ont révélé et identifié des boules polyédriques, des rabots, des pics, des nucléus et des bifaces. Ces outils de pierre sont très représentatifs d'une industrie acheuléenne, datant de 120 000 à 60 000 ans BP. Des vestiges néolithiques ont aussi été découverts au niveau du terrain d'aviation de l'Ivindo. Ils comprenaient en grande partie des tessons de poterie, des haches polies, et des pierres à rainures. L'âge du fer a aussi été matérialisé à travers la découverte de sites des populations métallurgistes datant de 300 avant JC. Le site a constitué un couloir de migration important pour beaucoup de populations venues du nord-est.

- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/droits coutumiers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

a) Dans le site Ramsar :

En matière de régime foncier, il n'y a pas d'ambiguïté car au Gabon, l'ensemble des ressources appartient à l'Etat et les populations y disposent dans ce cadre un droit d'usages coutumiers (loi 16/2001 du 31 décembre 2001, portant code forestier en République gabonaise.

b) Dans la région voisine :

En plus des éléments identifiés plus haut, il faut souligner que les populations locales ont le droit, pour les besoins de subsistance, d'effectuer quelques prélèvements pour l'usage familial (loi 16/2001 du 31 décembre 2001, portant code forestier en République gabonaise

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Le site sera administré par l'Agence Nationale des Parcs Nationaux, désignée comme gestionnaire de ce site depuis 2018 par décision d'un Conseil des Ministres. Le Conservateur du Parc National d'Indo en est le gestionnaire.

Donner le nom et/ou le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

M. Guy Modeste MENGUE M'EKO

Adresse postale:

Agence Nationale des Parcs Nationaux
Rue Bana Ba Kengue (1.165.TB2), Quartier Haut de Gué-Gué
B.P. 20379 Libreville (Gabon)

Adresse de courriel:

mengueeko@yahoo.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Logement et zones urbaines	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Mines et carrières	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Prélèvement de plantes terrestres	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

a) Facteurs défavorables dans le site et la région
 On peut relever quelques problèmes pouvant porter atteinte au site et sa région. Ils peuvent être regroupés en deux catégories : ceux liés à l'exploitation des ressources biologiques et minières, et ceux liés à la concentration des populations dans les centres urbains.
 L'exploitation des ressources biologiques comprend trois types d'activités : exploitation du bois, exploitation de la faune sauvage, exploitation des ressources halieutiques.
 - La chasse : La chasse a toujours constitué une activité traditionnelle de subsistance pour les populations. Elle ne rapporte plus simplement du gibier pour la subsistance ; elle devient désormais ressource commerciale. Les espèces les plus recherchées sont, en fonction des saisies des brigades de faune sont les suivantes : potamochères, éléphants, céphalophes, singes, chevrotain, athérures, sitatungas.
 Des mesures devraient être envisagées pour limiter cette exploitation en incitant par exemple des véritables campagnes d'information et de sensibilisation. A ce jour encore, le véritable problème est que les populations pensent que les ressources de la forêt sont inépuisables, et que la chasse n'a jamais mis une espèce en danger.
 - La pêche: Ce secteur souffre encore d'une certaine inorganisation ; aucune donnée de base n'existe à l'heure actuelle sur la pêche sur le site. Les tonnages des captures, les espèces débarquées sur le marché, le nombre exact des pêcheurs pratiquant cette activité de manière continue, ne sont pas réellement connus. Tous ces manquements font aujourd'hui peser un risque important sur l'exploitation durable de la ressource sur le site. On constate déjà une augmentation significative des pratiquants de l'activité ; ce qui pourrait, terme porter atteinte à certaines espèces des genres *Barbus* sp.. D'autre part, les nouvelles techniques de pêche pratiquées par les populations constituent là aussi un facteur déterminant pour le renouvellement des espèces. Les pêcheurs de plus en plus des filets qui ne sont pas sélectifs, à tel point que même les alevins sont prélevés. En dehors des mailles des filets, l'utilisation des produits toxiques constitue aussi un problème important pour la gestion de la ressource.
 Ces pratiques ne favorisent pas toujours le renouvellement de la ressource, car tout est détruit au passage.

5.2.2 - Statut légal de conservation

<aucune donnée disponible>

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Partiellement appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées

Autre:

Au niveau international, pour une gestion durable de ses ressources naturelles, le Gabon a signé et ratifié plusieurs conventions dont la CITES, Ramsar, Bonn, Rio, Changements Climatiques, Biodiversité.
 Au niveau national, un certain nombre de dispositions législatives et réglementaires ont été prises pour assurer la pérennité des ressources naturelles et des écosystèmes. Il s'agit, principalement : du Code de l'Environnement, du Code Forestier, du Code des Pêches, du Code des Mines, du Code Foncier.
 D'autre part, la création du parc national de l'Ivindo, par le décret n°612/PR/MEFEPEPN du 30 août 2002, constitue un atout intéressant pour la protection de ce site Ramsar dont une partie est située dans le parc national de l'Ivindo. Par ailleurs, on peut citer la réserve intégrale d'Ipassa, créée par le décret n° 837/PR/MEF du 02 octobre 1971, située à proximité du site Ramsar.
 Aussi, ces deux instruments (parc national Ivindo et Réserve d'Ipassa) pourraient aider à mieux protéger ce site Ramsar.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

FDR pour le Site n° 1852, Chute du Fleuve Ivindo, Gabon

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Des organisations non gouvernementales telles que Image Gabon Nature mènent depuis des années des activités de sensibilisation dans la zone d'influence du site Ramsar afin d'informer et d'éduquer les populations à l'importance de protéger les ressources naturelles. Le WWF est également présent dans le bassin versant depuis de nombreuses années à travers la mise en œuvre des activités du projet Minkéké. Les activités menées par le WWF dans cette zone visent principalement à lutter contre l'exploitation illicite des ressources naturelles. Des affiches sur les animaux protégés du Gabon sont régulièrement distribuées aux populations par l'ONG internationale. A cause des chutes de Koukou, des touristes arrivent de différentes régions du monde pour visiter ces chutes exceptionnelles qui offrent un potentiel écotouristique énorme.

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Pas de besoin identifié

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Un plan de gestion du parc national de l'Ivindo est en cours d'élaboration. Ce plan intègre la zone périphérique dans laquelle se trouve le site.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

-BIRDLIFE INTERNATIONAL. 2008. Birdlife's online world bird database: the site for bird conservation. Version 2.1. Cambridge, UK: Birdlife International. available: <http://www.birdlife.org> (accessed 13/10/2008)

-CHRISTYP. (2001) Gabon. Pp 349 - 356 in L.D.C. Fishpool and M.I. Evans, Eds. Important bird Areas in Africa and associated islands: Priority sites for conservation. Newbury and Cambridge, UK:

-Pisces Publications and BirdLife International (BirdLife Conservation Series No. 11

-CHRISTYP. et al : La forêt et la filière bois au Gabon : La forêt du Gabon au début du troisième millénaire. Libreville, Multipress Gabon, 2003, 389 p.

-CLIST B. 1995 ; Gabon : 100 000 ans d'Histoire. Centre Culturel Français Saint–Exupéry (Gabon) ; Sépia. Condé-sur-Noireau (France). 380 p.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE : Jalons pour la mise en valeur de la Vallée de l'Ogooué In IBOOGHA 1.

-Révue publiée par le Laboratoire des sciences de l'homme et de la dynamique du langage (Lascidy), éditions du Silence Libreville, novembre 1997, 202 p.

-FAURE F.-E. 1993 ; Evolution et perspectives des transports fluviaux : l'axe Ndjolé – Port-Gentil. Mémoire de maîtrise, U.O.B., FLSH, Dpt Géographie, Libreville, 137 p+planches.

-FOREST MONITOR : La forêt prise en otage : La nécessité de contrôler les sociétés forestières transnationales (une étude européenne). Cambridge, IUCN, mars 2001, 73 p.

-GIRET A. 2007 ; Hydrologie fluviale. Coll. Ellipses

-MAYE G., LERIQUE J., OLIVRY J.-Cl. 1990 ; Le fleuve Ogooué. Reconstitution des débits manquants et mise en évidence de variations climatiques à l'équateur. In : Hydrologie continentale. Vol. 5 n°2. pp 105-124.

-MBEGA J.-D. et TEUGELS G.-G. 2003; Guide de détermination des poissons du bassin inférieur de l'Ogooué. Presse Universitaire de Namur,

-MBEGA J.-D., 2004 ; Biodiversité des poissons du bassin inférieur de l'Ogooué (Gabon). Thèse de doctorat. Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix. Faculté des Sciences. Département de Biologie. Presses Universitaires de Namur. 2 volumes. 614p.

-MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE, DES EAUX, DE LA PECHE CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE : deuxième rapport national sur la diversité biologique, Libreville, janvier 2004, 155p

-VANDE WEGHE (J.P.), 2005, Ivindo et Mwagna ; Eaux noires, forêts vierges et baïs, 272 pages

- Agence nationale des parcs nationaux, 2020. atlas et scenarii climatiques des sites Ramsar du Gabon (recherche). Agence nationale des parcs nationaux, Gabon.

- Christy, p., Lahm, s., Pauwels, o.s.g., Vande Weghe j.p., 2008. Check-list des amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères des parcs nationaux du Gabon / checklist of amphibians, reptiles, birds and mammals of the national parks of Gabon. smithsonian institution.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<1 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

<2 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



inséré le 27 juin 2016 (Wildlife Conservation Society, 14-06-2007)



inséré le 27 juin 2016 (Wildlife Conservation Society, 14-06-2005)



inséré le 27 juin 2016 (Wildlife Conservation Society, 20-11-2007)



inséré le 27 juin 2016 (Wildlife Conservation Society, 10-08-2007)



inséré le 27 juin 2016 (Wildlife Conservation Society, 17-01-2005)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription
<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2009-02-02